

Chères habitantes, chers habitants de la Brillaz,  
Mesdames, Messieurs,

Par ce flyer et avec le plan ci-contre, vous trouverez toutes les informations relatives aux restrictions de circulation et fermetures de routes lors de notre manifestation qui se déroulera du mercredi 17 au dimanche 21 mai prochain.

À la hauteur de la place de fête, l'accès à la « Route de Souvy » sera interdit **du mercredi 17 mai à 8h00 jusqu'au lundi 22 mai à 18h00** sauf pour se rendre aux parkings de la manifestation.

Les bus TPF seront déviés par Corjolens **du mercredi 17 mai à 18h00 au dimanche 21 mai** après la fermeture de la fête et circuleront normalement avant les dates et heures précitées et dès le lundi 22 mai.

La route « En Salley » sera bloquée **le samedi 20 mai de 6h00 à 19h00** afin de sécuriser l'accès du public aux bus navettes pour les concours du même jour.

Les bus TPF ne seront pas impactés par cette fermeture.

**Le dimanche 21 mai**, en raison du cortège, les accès au village d'Onnens à partir des routes suivantes seront bloqués **à partir de 12h00 jusqu'à 17h00**.

- « En Salley » depuis Corjolens,
- « Route de Lovens » depuis Lovens,
- « Route des Boennes » depuis Cottens,
- « Route de la Pierra-Fatta » depuis Lentigny,
- « Route des Moilles » depuis Neyruz, **à partir de 14h30**.

L'entrée à la place de fête pourra se faire depuis Rosé ou Neyruz.

Les bus TPF ne circuleront pas durant cette tranche horaire. Les arrêts de bus d'Onnens, de Lovens et Lentigny ne seront donc pas desservis.

En cas de fortes pluies rendant les parkings officiels impraticables, le stationnement des véhicules se fera sur les routes suivantes en sens unique sur la voie de gauche. Pour les déplacements sur les différents sites de la fête, un service de navettes sera mis en place.

- « Route des Boennes » & « Route d'Onnens » direction Cottens,
- « Route de Lentigny » direction Lentigny,
- « La Buchille » & « Route de Lovens » direction Onnens.

Le Comité d'organisation vous remercie par avance pour votre compréhension et s'excuse pour les nuisances et désagréments causés. Il assure mettre tout en œuvre pour causer le moins d'inconvénients possible et se réjouit de vous accueillir pour faire la fête !

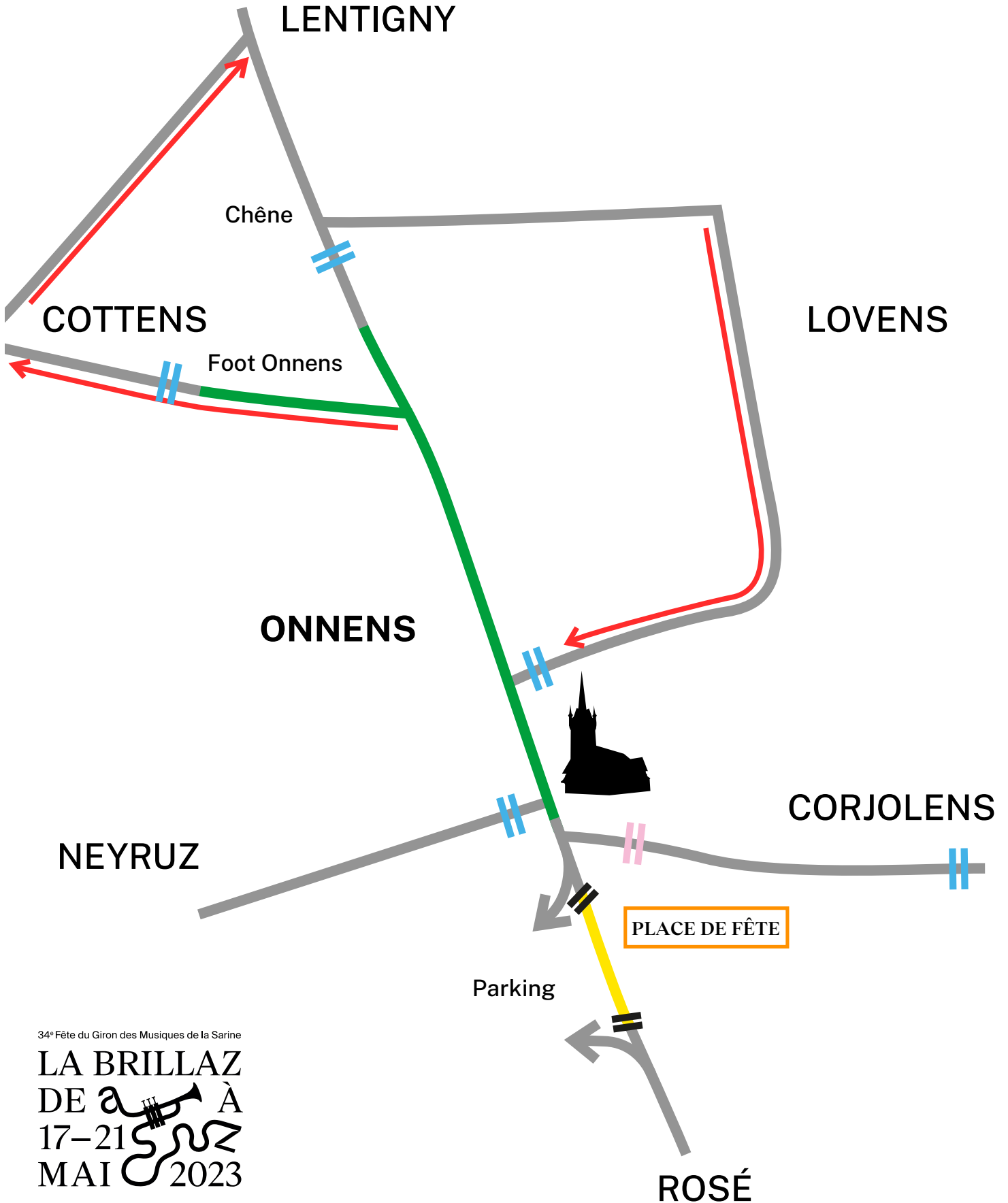
En cas de forte pluie rendant les parkings impraticables. Sens unique pour parking sur voie de gauche avec service de navette.

du 17 mai 8h00  
au 22 mai 18h00

Sa 20 mai 6h-19h

Di 21 mai 12h-17h

Tracé du cortège Di 21 mai



34<sup>e</sup> Fête du Giron des Musiques de la Sarine

LA BRILLAZ  
DE  À  
17-21  
MAI  2023